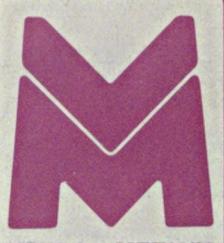


PRIX 2,40 F - N° 289 JUILLET/AOUT 1982



VOIX des METAUX

FGM Fédération Générale
CFDT de la Métallurgie

action solidarité autogestion





LA C.F.D.T. S'ORGANISE

MILITANTES : PLUS NOMBREUSES EN RESPONSABILITÉS

Les grandes options de la C.F.D.T. sur l'égalité hommes-femmes, le partage des tâches, le refus des discriminations sexistes ont bien du mal à se traduire concrètement.

Il faut que la C.F.D.T. prenne les moyens pour que des militantes arrivent à des postes de responsabilité : les délégations régionales ou fédérales de 3 membres ou plus au Conseil National comporteront au moins 1 femme, le Bureau National élargi à 39 membres comprendra au moins 8 femmes, 1 ou 2 femmes pourront s'ajouter à la Commission Exécutive.

3 discussions ont eu lieu sur le texte proposé.

Les travailleuses responsables syndicales, mais sur quelles bases ?

Le syndicat E.G.F. de l'Île-de-France Nord propose une représentation collective des femmes en liaison avec les commissions travailleuses. C'est le moyen d'éviter l'isolement des femmes, la vision marginalisante qu'en ont les militants. Brigitte MILHOMME, pour plusieurs syndicats métalliques, combat cette option qui introduit une division des tâches dans la C.F.D.T., division que nous refusons au niveau de la société : les femmes ne représenteraient que les femmes elles-mêmes. Le vote repousse (71,3% contre, 20,4% pour, 8,3% abstentions) l'amendement du syndicat E.G.F.

Faut-il prendre des mesures volontaristes ou non ?

Le syndicat des P.T.T. centres régionaux demande la suppression de toutes les mesures volontaristes : si les militantes sont en capacité d'être élues, inutile de les mettre en surnombre. La représentante de plusieurs syndicats Interco, Commerce, Métaux, E.D.F. estime absolument nécessaire que des militantes puissent prendre des responsabilités pour que la C.F.D.T. ait une véritable analyse de la situation vécue par les femmes au travail et dans la société.

La suppression des mesures est repoussée par 59,7% contre, 34,6% pour et 5,7% abstentions.

Pour combien de temps sont prises ces mesures ?

Un bilan au Conseil National Confédéral de janvier 84 est prévu. Le syndicat P.T.T. de l'Hérault veut une permanence des mesures prises aujourd'hui pour garantir à l'avenir une place aux travailleuses. La représentante des syndicats métalliques et santé sociaux de Rouen, au contraire, affirme qu'il faut une échéance aux mesures transitoires. Le congrès approuve cette dernière : 60,9% contre, 26,3% pour, et 12,8% abstentions.

Le vote sur la résolution mixité : 60,2% pour, 32,3% contre et 7,5% abstentions.



C.F.D.T. MAGAZINE : PAS DE DIFFUSION AUTOMATIQUE AUX ADHÉRENTS

Le projet de diffusion de 3 numéros par an s'appuie sur l'insuffisance de diffusion actuelle, la baisse des ventes, la modestie de l'effet financier demandé aux adhérents.

Les 2 représentants des syndicats de l'Arsenal de Lorient et E.D.F.-G.D.F. du Loir-et-Cher s'appuient l'un sur 20 ans, l'autre sur 5 ans d'expérience. Ces syndicats ont su trou-

ver les moyens pour intégrer le prix de l'abonnement dans la cotisation. Cela donne satisfaction à tous.

Ils soutiennent la proposition.

Par contre, le délégué du syndicat Chimie de la région parisienne trouve que le temps de débat a été court dans les syndicats. Il critique l'imprécision des coûts annoncés, l'importance du prix à payer par les syndicats. Le représentant de plusieurs syndicats Construction Bois, demande un magazine faisant place aux fédérations, mais aussi aux langues étrangères. Finalement, le projet est repoussé :

49,2% voix contre, 37,8% pour, 13% abstentions.

COMMENT ORGANISER LES RETRAITES ?

Sur la nécessité de donner une place entière aux retraités dans la C.F.D.T., le consensus est général. Mais sur les moyens, il y a débat :

20% des adhérents retraités sont restés dans leur syndicat,

40% sont regroupés dans leurs professions, (surtout dans le secteur public) par des unions fédérales de retraités,

40% adhèrent directement à des unions interprofessionnelles au plan géographique.

Ceux qui sont pour le droit de vote immédiat des unions régionales de retraités, tout en souhaitant une insertion dans leur syndicat professionnel, soulignent la coupure que représente la retraite : baisse de ressources, changement de résidence. Ceux qui sont contre pensent que les retraités doivent être présents dans leur syndicat d'origine et s'exprimer par ce canal. Cela n'empêche pas, au contraire, la constitution d'Unions Locales, départementales et régionales de retraités. Cette position défendue à la tribune par Gérard Douarche des métaux de Nantes a été battue par le premier vote du congrès : 46,3% pour, 45,4% contre et 8,3% abstentions. Les délégués des 19 unions régionales de retraités ont pu participer aux autres votes du congrès. Mais ce débat sur les structures d'organisation des retraités doit se poursuivre.

VERS UNE SOLIDARITE INTERNATIONALE PLUS ETROITE

A Metz, ce sont des tonnerres d'applaudissements qui ont salué nos camarades du monde entier qui suivaient les travaux du Congrès. Il faut dire que la représentation internationale était particulièrement nombreuse et remarquable, de par les origines diverses des organisations présentes, tant d'un point de vue géographique que politique. Et ce n'est pas le moindre des mérites de la C.F.D.T. que d'avoir réussi en quelques années à mettre en œuvre une politique internationale autonome, dynamique et ouverte sur le monde entier, prouvant ainsi que la décision de quitter la C.M.T. (Confédération Mondiale du Travail) en 1979 n'avait en rien atténué sa capacité d'action en ce domaine.

Se trouvaient en effet rassemblées à Metz les délégués d'organisations syndicales d'Europe, d'Afrique, du Proche-Orient, d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Amérique Latine. Au total plus de 50 organisations... Nous n'allons pas les énumérer ici, mais signalons tout particulièrement la présence d'organisations en provenance de pays ayant chèrement lutté dans le passé ou luttant encore aujourd'hui pour la conquête de leur liberté, tant syndicale que politique : Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, Pologne, Afrique du Sud, Algérie, Erythrée, Tunisie, Sahara Occidental, Nicaragua, Salvador, Chili, Argentine, Bolivie, Brésil...

N'ayant pu prendre la parole devant le Congrès, beaucoup de ces organisations ont adressé des messages aux Congressistes. Ces mes-

sages, s'ils expriment souvent des remerciements, n'en font pas moins le constat de l'insuffisance et de la nécessité impérieuse d'un renforcement de la solidarité internationale entre organisations syndicales, particulièrement entre celles des pays industrialisés et celles des pays du Tiers-Monde.

LA DISK DE TURQUIE: « Nous rappelons l'importance du mouvement de protestation qui s'est soulevé en Europe contre la junte militaire en Turquie, et la participation active de la C.F.D.T. dans ces protestations vigoureuses. (...) Camarades, il nous faut élargir et approfondir ce mouvement de soutien aux forces démocratiques en Turquie et exiger le rétablissement sans concession des libertés démocratiques fondamentales des travailleurs.

LE COMITE DE COORDINATION SYNDICALE DU CHILI: « C'est ainsi que se trouvent, au nombre des valeurs fondamentales, la liberté et la démocratie, les droits indispensables et les garanties qui assurent le développement et le progrès d'une société dans laquelle le peuple forge son propre destin. Malheureusement au Chili, ces conditions et ces droits sont totalement érodés par le fascisme (...). Nous sollicitons l'appui de la C.F.D.T. et de toutes les organisations présentes à ce Congrès, pour que le régime chilien soit condamné à la prochaine conférence du B.I.T. à Genève. Nous demandons également que les délé-

gués des travailleurs, désignés par la junte, soient déclassés en raison de leur complicité avec la dictature».

LE COMITE D'UNITE SYNDICALE DU SALVADOR: « Nous voulons remercier les Camarades de la C.F.D.T. de nous avoir invités(...) Nous savons que les avancées que vous obtenez dans le processus que vous vivez aujourd'hui auront des répercussions positives pour le reste de l'Europe et du Monde (...) La classe ouvrière et le mouvement syndical doivent porter l'unité, au sens le plus haut, et la solidarité internationale avec tous les continents et en particulier avec l'Asie, l'Afrique et l'Amérique Latine qui luttent pour la démocratie, la liberté et la justice sociale».

LA COMMISSION PRO-CUT DU BRESIL: « Camarades, aux yeux des travailleurs brésiliens, les manques du syndicalisme européen ont eu ces trois dernières années des conséquences dommageables. Nous avons connu des grèves mouvementées. Toutes ont été réprimées dans un climat de violence policière et institutionnelle croissant. Des ouvriers sont morts, d'autres ont été emprisonnés, des syndicats ont été placés sous contrôle, des dirigeants syndicaux ont été destitués, traduits en justice, des militants ont été massivement licenciés (...) Or, Camarades, la presque totalité des entreprises appuyées par l'appareil policier du gouvernement, sont des firmes multinationales. Nous avons fait appel à la solidarité des travailleurs d'Europe. Celle-ci n'a pas été au-delà de l'aide financière. D'où cette proposition concrète : que les syndicats des travailleurs des entreprises multinationales engagent dans la lutte à adopter dans leur pays les moyens d'action nécessaires, chaque fois que dans leur pays, l'entreprise se montre intransigeante face aux revendications de leurs travailleurs».

LE COMITE DE COORDINATION DE SOLIDARNOSC EN FRANCE: « Persécuté, notre syndicat se réorganise en tant que mouvement de résistance, il construit les structures de la société clandestine. La C.F.D.T. est parmi les organisations syndicales qui se sont montrées les plus énergiques dans leur soutien à Solidarnosc... Vous, militants de la C.F.D.T., vous comprenez particulièrement ce que représente Solidarnosc pour l'espoir ouvrier et autogestionnaire. Nous comptons beaucoup sur vous».





LA C.F.D.T. FAIT DE PLUS EN PLUS LE POIDS

Les responsables élus

COMMISSION EXECUTIVE CONFÉDÉRALE

Ses 10 membres sont responsables en permanence de l'action de la confédération. Quand la C.F.D.T. parle au niveau interprofessionnel national c'est par leurs voix. Les tâches sont réparties entre eux.

6 sortants ont été réélus et 4 nouveaux ont été élus, notés N.E. dans la liste :

Robert Bono, Jacques Chéreau, Pierre Héritier (N.E.), Pierre Hureau, Jean-Paul Jacquier (N.E.), Jean Kaspar (N.E.), Edmond Maire, Noël Mandray, Albert Mercier, Nicole Notat (N.E.).

BUREAU NATIONAL CONFÉDÉRAL

Elargi à 39 membres, y compris les 10 de la Commission Exécutive, il comprend maintenant 10 militantes. La F.G.M. a présenté Georges Granger et Brigitte Milhomme qui ont été élus. C'est l'instance politique de la confédération élue par le congrès. Il se réunit tous les mois (2 jours).

CONSEIL NATIONAL CONFÉDÉRAL

Ses membres n'ont pas été élus au congrès car il est constitué de délégations des Fédérations et des Unions Régionales Interprofessionnelles. Le nombre de délégués est fonction du nombre de syndiqués dans la fédération ou la région. Il se réunit 3 fois par an (3 jours).

UN DEBAT SYNDICAL

Après la présentation d'Edmond Maire analysant la situation actuelle, faisant le bilan des 3 années écoulées depuis Brest appelant la C.F.D.T. à «prendre les moyens de devenir à moyen terme la force principale du syndicalisme français», 87 intervenants, parlant 8 mn chacun, ont dit ce qu'ils pensaient. Les Syndicats Métaux ont participé à ce débat, parfois en se regroupant avec d'autres. Voici le résumé de ce qu'ils ont dit :

Alain Guibaud (métaux Le Mans, Hacuitex et Commerce Sarthe) : La priorité à l'emploi oblige à parler du partage du revenu à avoir le courage de décider des orientations crédibles et capables de mobiliser les travailleurs.

Nous revendiquons un S.M.I.C. à 3900 F, alors soyons clairs et exigeons une compensation intégrale jusqu'à ce chiffre.

Au-delà, il doit y avoir négociation dans le cadre de la masse salariale qui doit être maintenue, pour permettre la

création d'emplois. Des millions de travailleurs et de travailleuses non syndiqués attendent du concret du syndicalisme, une société plus juste et plus égalitaire.

Francis Philippe (Sept syndicats métal Nord et Pas-de-Calais) : La C.F.D.T. considère-t-elle la formation au même titre que les autres enjeux ? Quelle place lui donne-t-on ? Quelle est notre pratique syndicale ? La formation est trop souvent laissée aux patrons, aux seuls enseignants et formateurs. Elle est encore trop l'affaire de spécialistes, de militants isolés ou dispersés. La formation des jeunes est un enjeu de la société de demain et l'avenir du syndicalisme.

Catherine Léger (11 syndicats de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie) : aux divergences sur la forme avec la Confédération s'ajoutent désormais les divergences sur le fond, et en particulier sur le protocole de juillet 1981 dont les suites sont très déce-

vantes. On ne doit pas laisser la C.G.T. s'enliser dans son sectarisme. La stratégie unitaire permet un rapport de forces et un capital de confiance comme le montre actuellement l'exemple de Citroën.

Jean-Charles Violi (Syndicat des Métaux de Faverges) : bien que chacun ait le mot de solidarité à la bouche «l'égoïsme va bon train».

Daniel Remond (12 syndicats de Loire-Atlantique) : les militants ont l'impression de ne pas être entendus. Seule la tête, à Paris serait capable de comprendre les aspirations de la base et de les exprimer. Comment débattre avec les travailleurs, quand on découvre la pensée de l'organisation à travers les médias ? Nous ne voulons pas rester les spectateurs des pensées parisaines, nous voulons être entendus, informés suffisamment tôt. C'est ainsi que disparaîtra la méfiance des militants. Il faut donc renforcer les liens entre les syndicats et la Confédération.

François Rouzies (Syndicat des Métaux de Fos) : il y a eu mauvaise préparation du congrès, avec le refus de la

direction confédérale de prendre en considération beaucoup d'amendements pourtant intéressants par leur richesse et leur diversité. Les débats sont trop escamotés.

Bernard Roynette (Syndicat Métaux et S.G.E.N. de Meurthe-et-Moselle) : la notion de solidarité est simple. Il reste à savoir qui doit payer la note. Si nous voulons réduire l'écart avec les plus défavorisés, il faut que tout le monde participe à l'effort de solidarité, y compris les salariés. Dans le même temps, une réforme de l'imposition et des mécanismes de redistribution s'impose.

Gérard Millet (6 syndicats des Deux-Sèvres) : dans un département comme le nôtre à majorité de P.M.E., l'action syndicale est difficile à mener. C'est pourquoi il est important de développer le droit syndical dans les P.M.E. ainsi que le droit syndical interprofessionnel.

Le rôle d'activité publique du syndicalisme doit être reconnu. Il faut lutter contre un syndicalisme à deux vitesses, où les bastions avancés auraient un rôle moteur. Nous sommes pour un syndicalisme piétонnier, non doctrinal et pas missionnaire non plus.

Alexandre Col (syndicat Métaux d'Annecy) : la C.G.T. n'est plus l'organisation la plus importante. Avec un tel qualificatif, on lui fait une publicité excessive. La C.G.T. dénigre la C.F.D.T. et, depuis l'accord du 17 juillet, il est difficile d'être unitaire malgré nos efforts. Le manque d'unité entame la crédibilité de l'action syndicale d'autant qu'il ne s'agit pas seulement de querelles d'état-majors. Il ne faut céder sur rien à la C.G.T. Mais fermeté ne veut pas dire prendre son parti de la division syndicale. La C.G.T. est notre partenaire syndical logique mais pas à n'importe quel prix.

Georges Granger (F.G.M.) : le protocole d'accord du 17 juillet a permis de dynamiser l'action de la F.G.M. à un moment où l'attentisme était de rigueur. Il a permis de négocier et a provoqué des progrès aux élections et la création de nouvelles sections. Des difficultés existent pour réduire les inégalités : les affirmations rapides sur le maintien des acquis, par exemple. Il nous faut donc renforcer nos explications et trouver des lieux de confrontation entre organisations.

Après la réponse d'Edmond Maire, le débat s'est conclu par un vote important : le quitus qui manifeste l'accord ou

Séquence de l'oratorio «La grande journée» qui fut le clou de la soirée musicale du congrès de Metz.

le désaccord sur la mise en œuvre de la stratégie, sur la pratique : 59,3 % pour, 34 % contre, 6,7 % abstentions.

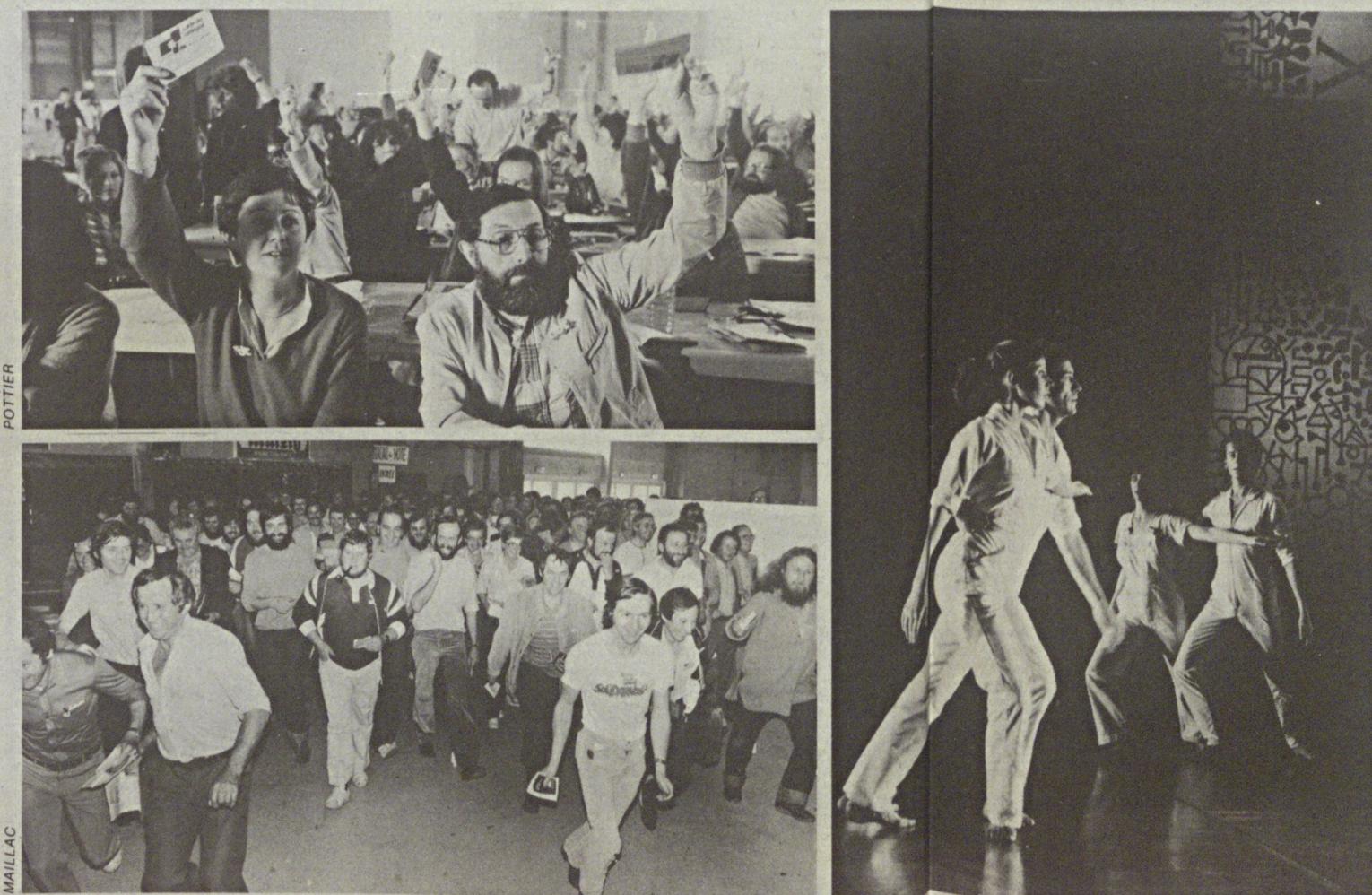
L'AMBITION DE LA C.F.D.T.

Un moment important du congrès est la discussion sur la résolution «Notre politique d'action pour les 3 ans à venir». 7 amendements, c'est-à-dire des propositions de modification du texte présenté par le Bureau National étaient au débat. Un seul a été accepté qui ajoute à propos de la réduction du temps de travail «En tout état de cause, la compensation salariale doit être intégrale jusqu'à deux fois le S.M.I.C. revendiqué». Nous reviendrons dans la prochaine V.M. sur ce débat et le contenu de cette résolution qui définit nos axes d'action pour les 3 ans à venir.

SOLIDAIRES FACE AU CHOMAGE

Après un vote pour savoir s'il fallait en discuter (61,9 % pour en débattre), une motion a été adoptée (62 % pour) après un débat contradictoire entre le Syndicat HA.CUI.TEX du PUY et le S.G.E.N. de MOSELLE. Pour le premier «les patrons peuvent payer et la C.F.D.T. ne doit pas être le Syndicat qui fait cotiser les fonctionnaires au chômage». Pour le second : «La situation actuelle est intolérable et la solidarité entre les travailleurs et les chômeurs doit s'exercer». Ci-dessous, un très (trop) bref extrait :

«Le financement de l'indemnisation du chômage ne peut être laissé aux seuls salariés du secteur privé. La solidarité doit être étendue à l'ensemble de la population active : le patronat, les professions non salariées et les salariés du secteur public et assimilé. Pour ces derniers, le prélèvement de solidarité sur leur salaire ne peut remettre en cause la garantie de l'emploi, ni porter atteinte à la titularisation des auxiliaires et au nécessaire relèvement des bas salaires.



EMPLOI: CLIGNOTANT ROUGE — EMPLOI: CLIGNOTANT

Crise, restructuration... des secteurs d'activités de la F.G.M. sont touchés de plein fouet.

Sidérurgie, Navale, Téléphonie, Machines Outils, Equipementiers automobiles, Machinisme agricole, Matériel de Travaux Publics, Alsthom et bien d'autres sont actuellement victimes de suppressions d'emploi, voire de fermeture.

Cette situation rend plus nécessaire que jamais l'action déterminée des Métallos pour :

TÉLÉPHONIE : encore 15 000 emplois sur la sellette

En 1979 et 1980, les firmes de la téléphonie ont supprimé plus de 15 000 emplois alors que le gouvernement avait promis des «dizaines de milliers de créations d'emplois, grâce aux progrès de l'exportation et à l'arrivée des matériels télématisques»...

Aujourd'hui, en 1982, les travailleurs de la téléphonie vont se trouver confrontés à une nouvelle crise : la mutation technologique des matériels se poursuit, la demande des P.T.T. baisse lentement mais sûrement (et les difficultés économiques générales ne peuvent qu'accélérer la baisse) et — bien entendu — le relais de l'exportation et de la télématicité se fait toujours attendre. De nouveau l'enjeu est de 15 000 emplois à supprimer en 2 ou 3 ans.

Toutefois, le «changement» se fait sentir dans le traitement même du dossier : le ministère des P.T.T. organise une concertation tripartite (administrations concernées, entreprises, fédérations syndicales) pour essayer de trouver des solutions nouvelles aux difficultés de la branche. Et la C.F.D.T. ne sera pas avare de propositions... ni de critiques.

LA NAVALE DOIT VIVRE

Dans la construction navale, le gouvernement a prévu 2 pôles de regroupement des grands chantiers : La Seyne, la Ciotat (C.N.I.M.) et France Dunkerque d'une part et Saint-Nazaire (chantiers de l'atlantique) et Nantes (Dubigeon Normandie).

Les patrons, y compris ceux d'Alsthom Atlantique, freinent et malgré le ministère de la Mer, les fusions se font attendre laissant les travailleurs dans l'expectative et l'inquiétude.

Dans la réparation navale, les plans de charges faibles (en particulier à Marseille et aux A.F.O. de Saint-Nazaire) suscitent de fortes craintes pour l'avenir.

- la définition de politiques industrielles dynamiques et cohérentes,

- le partage du travail par la réduction du temps de travail.

Les récentes mesures annoncées par le gouvernement (blocage des prix, des salaires), ne sont acceptables que si elles conduisent vraiment à s'attaquer au fond aux inégalités et en priorité à la plus grave, celle qui touche au droit à l'emploi pour toutes et tous.

La F.G.M. et sa branche navale suivent de près l'évolution de la situation. La F.G.M. est intervenue auprès du Ministre de la Mer Louis LEPENSEC pour lui exposer la situation et lui demander d'agir pour que l'aide de l'Etat soit bien utilisée en vue du maintien de l'emploi.

LA MACHINE OUTIL SORTIRA-T-ELLE DE L'IMPASSE ?

En juillet 1981 la F.G.M. faisait connaître son analyse et ses positions sur la situation de la branche machines-outils en France. Depuis de très nombreuses années ce secteur voyait ses effectifs diminuer très rapidement, des entreprises disparaissaient. La part de la production française diminuait sur le marché international et de nombreuses implantations s'effectuaient pour équiper l'industrie française.

Le Gouvernement a décidé de ne pas laisser ce secteur de 19 000 salariés en 1980 péricliter jusqu'à sa disparition.

En décembre le Ministre de l'Industrie présente les grandes lignes du plan des Pouvoirs Publics. Des sommes énormes interviendront sous des formes diverses pour aider ce secteur à se maintenir voire à développer son chiffre d'affaire. Des contrats d'entreprises devront se réaliser et être signé entre les Pouvoirs Publics et les Entreprises.

Aujourd'hui de très nombreuses études industrielles, économique, commerciales doivent permettre d'aboutir à concrétiser les contrats d'entreprise.

Le Secteur de la machine lourde regroupant LINE S.A., T.M.I. pour le fraîsage, S.E.M.O. et Berthiez pour le tonnage est en voie de réalisation. D'autres secteurs pour les tours, les centres d'usinage sont à créer en regroupant plusieurs entreprises.

De nombreux emplois seront supprimés par des départs prévus avec le F.N.E., des mutations également se réalisent. Beaucoup d'investissements, de très nombreux sacri-

fices pour les salariés, est-ce que malgré tous ces coûts la machine-outil française pourra se maintenir en employant encore de nombreux salariés qualifiés ?

AUTOMOBILE

Chez RENAULT le contrat de solidarité en cours de réalisation permet 3 500 embauches ; c'est la contre-partie d'autant de départs anticipés. Sur cet aspect la demande était énorme. Plus de 6 000 travailleurs de plus de 55 ans espéraient être de la «charrette».

Dans le secteur de l'automobile c'est le seul grand contrat. PEUGEOT et CITROËN reculent devant l'obligation de maintenir l'effectif.

Dans l'équipement automobile le débat est ouvert à : CHAUSSON, D.B.A., VALEO, M.C.A. Maubeuge, R.V.I. Il peut conduire à des départs anticipés dont une partie serait compensée par des embauches, la lutte syndicale restant nécessaire pour obliger les directions à garantir l'emploi et réduire le temps de travail.

Sinon nous laissons les patrons rechercher des solutions pour les seuls partants, sans envisager d'embaucher (GLAENZER), voire même des licenciements (SEIMA - LU-CHAIRE).

Globalement l'automobile continue de perdre des emplois, surtout chez les équipementiers et la sous-traitance. Ces deux secteurs connaissent en même temps d'énormes gains de productivité et une restructuration qui rayent de la carte les entreprises les plus vulnérables.

MACHINISME AGRICOLE

C'est la crise, les grands constructeurs sont à la recherche du soutien de l'Etat : INTERNATIONAL HARWESTER a eu son aide de l'Etat et sa convention F.N.E. ; MASSEY FERGUSON connaît une situation financière critique ; les entreprises moyennes prennent de plein fouet la crise agricole.

La reconquête du marché intérieur et l'effort vers les pays en voie de développement sont des proposi-

T ROUGE — EMPLOI: CLIGNOTANT ROUGE — EMPLOI

tions avancées par la C.F.D.T. pour donner un ballon d'oxygène à une industrie qui concerne près de 50 000 travailleurs.

MATÉRIEL DE TRAVAUX PUBLICS

Combien restera-t-il d'entreprises? CATERPILLAR, ALBARET, POCLAIN, SAMBRON, etc. On n'entend pas beaucoup parler de contrat de solidarité dans ce secteur. L'absence de grands travaux et la crise dans le bâtiment sont les aspects dominants d'un secteur où des fleurons nationaux (RICHIER, DERUPPE) sont devenus squelettiques ou avalés par des groupes étrangers.

ALSTHOM ATLANTIQUE SE DÉSENGAGE DE SAINT-NAZAIRE

La fusion d'ALSTHOM ATLANTIQUE et des CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE en 1976 était en fait une opération financière de la C.G.E. Les travailleurs de SAINT-NAZaire en payent aujourd'hui les conséquences.

Aucun investissement sérieux n'a été réalisé depuis 6 ans. Plus, après

SIDÉRURGIE : la troisième restructuration depuis 1977

L'activité sidérurgique enregistre une nouvelle baisse d'activité très importante au niveau français, européen et mondial.

— Il y a réduction de la consommation spécifique d'acier dans le monde industriel.

— Les usines sidérurgiques améliorent leurs performances, il faut de moins en moins d'acier brut pour réaliser un produit fini.

— Il faut ajouter: la stagnation, voire la baisse de l'activité industrielle, l'arrivée au rang d'exportateur d'acier de plusieurs pays en voie de développement comme le BRÉSIL, la CORÉE DU SUD, TAIWAN, le poids du JAPON au niveau du commerce international de l'acier.

Dans cette situation, les directions d'entreprises décident des mesures de chômage partiel qui durent de plus en plus longtemps et qui touchent de plus en plus de travailleurs particulièrement au niveau des établissements qui fabriquent des produits longs.

Gouvernements et sociétés ont décidé de nouvelles mesures de restructurations qui vont amener des fermetures d'installations et d'établissements ainsi que des modifications des techniques de production d'acier qui vont supprimer de nombreux emplois.

avoir laissé dépeir l'atelier de chaudiurerie (ex-établissement de Babcock qui a compté jusqu'à 1 500 salariés) celui-ci a été fermé en 1981, entraînant 500 suppressions d'emplois. Aujourd'hui ALSTHOM ATLANTIQUE, sous prétexte de rationaliser son établissement MÉCANIQUE (fabrication de Moteurs Diesel), supprime à nouveau 373 emplois.

Cette politique de désindustrialisation est inacceptable; d'autant qu'ALSTHOM ATLANTIQUE est filiale à 67% de la C.G.E. nationalisée, que Saint-Nazaire compte 12 000 chômeurs sur une population active de salariés de 70 000, qu'aux A.F.O. (Réparation Navale: 590 salariés) 400 travailleurs ont déjà 500 heures de chômage partiel depuis janvier 1982, et que SAMBRON (M.A.T.P.) licencie.

La C.F.D.T. n'entend pas laisser cette situation sans réagir, des initiatives sont prises dans plusieurs directions. Déjà à ALSTHOM ATLANTIQUE plusieurs arrêts de travail ont eu lieu entraînant une participation massive des travailleurs dans l'unité d'action avec C.F.D.T. - C.G.T. - C.G.C. - F.O. - C.F.T.C.

La F.G.M.-C.F.D.T., c'est-à-dire les sections syndicales, les inters et la fédération, en liaison avec les structures syndicales régionales de la métallurgie et de l'interprofessionnelle ont précisé des revendications et organisent démarches et actions pour les faire prendre en compte.

L'objectif central est la défense de l'emploi et des travailleurs privés d'emploi. Pour atteindre des résultats la branche sidérurgie propose d'organiser prioritairement l'action sur trois aspects:

— Infléchir la politique industrielle prévue par le Gouvernement et les groupes sidérurgiques.

• Développement de l'industrie mécanique en FRANCE pour tendre à satisfaire notre demande intérieure et prendre une part du marché mondial. Il en dépend un certain niveau de production d'acier et une garantie sérieuse d'écoulement des produits sidérurgiques. Pour l'instant le Gouvernement déclare vouloir aller dans cette direction, mais en reste à des déclarations générales qu'il faut faire concrétiser.

Les fermetures successives d'établissements ont conduits à abandonner de nombreux produits sidérurgiques que maintenant nous importons (notamment des profilés spéciaux, des nuances très élaborées et traitées...). Il faut obtenir une politique systématique de reconquête de la fabrication de ces produits et éviter de nouveaux abandons.

Des demandes de produits nouveaux apparaissent qu'il faut satisfaire rapidement pour conserver notre part de marché. (Ex.: recuit continu pour la tôle automobile, les tôles revêtues, etc.).

Une politique industrielle nationale a besoin d'être définie au niveau de ses objectifs principaux, mais elle doit prendre en compte les réalités des bassins. Cela nécessite que se réalise une concertation réelle à ce niveau entre tous les «acteurs sociaux et politiques».

— Une réduction rapide et importante du temps de travail des sidérurgistes.

• Appliquer dès 83 la 5^e équipe en 33 h 36 pour les travailleurs en feux continus de la sidérurgie.

• Généraliser les 35 HEURES à tous les sidérurgistes très rapidement.

Pour atteindre ces objectifs importants pour l'emploi, l'action des travailleurs de la sidérurgie est indispensable.

La F.G.M. développe aussi des initiatives internationales en particulier au niveau européen pour qu'il y ait diminution importante et simultanée de la durée du travail dans toute la sidérurgie européenne. Il faut tenter d'aller à une action commune au niveau de la Communauté Européenne aussi rapidement que possible. Obtenir des résultats à ce niveau est important.

— Reconjurer la C.G.P.S.

C'est un bon outil, qu'il ne faut pas remettre en cause, mais dont il est nécessaire de préciser l'emploi.

— Généraliser les départs à 55 ans de tous les sidérurgistes sur la base du volontariat, avec possibilité d'embauche.

Nous voulons corriger la pyramide d'âges du personnel de certains établissements sidérurgiques. Droit à la retraite plus rapide pour les sidérurgistes exposés à des conditions particulières de travail.

— Maintien et application de toutes les garanties concernant les diverses sortes de mutations.

Par contre la F.G.M. estime qu'il faut continuer à s'opposer à l'application courante des départs entre 50 et 55 ans. Cette mesure ne peut s'envisager qu'en dernier ressort quand dans un établissement ou dans un bassin les questions d'emplois nécessitent d'y avoir recours, lorsque toutes les autres mesures auront été utilisées.

ÇA BOUGE DANS L'AUTO

VICTOIRE CHEZ CITROEN

Décidément l'automobile veut faire peau neuve. Après les conflits de l'automne à Sochaux, à Mulhouse, à Billancourt puis au printemps à Flins, l'été est chaud chez CITROEN TALBOT.

Après 5 semaines de grève à Aulnay, d'importants acquis ont été obtenus :

- 400 F d'augmentation minimum en 3 fois,
- en 1 an, 1850 promotions à l'ancienneté vont être réalisées,
- élections contrôlées par l'administration,
- un local syndical par organisation avec des moyens de fonctionnement,
- l'affichage des cadences, etc.

Les autres centres CITROEN de la région parisienne obtiennent les mêmes avancées.

A CITROEN Rennes, après un arrêt de travail animé par la C.F.D.T. la négociation aboutit à un accord signé le 4 juin sur les mêmes bases qu'à Paris avec une progression plus rapide pour les ouvriers, un protocole d'accord sur les élections est également négocié.



La C.F.D.T. progresse et s'implante dans plusieurs établissements CITROEN et PEUGEOT.

CITROEN Javel: La C.F.D.T. présente 3 candidats et obtient 14% au 1^{er} collège, autant que la C.G.T.

PEUGEOT Vernon/ex.-TALBOT: La C.F.D.T. présentait des candidats pour la première fois face à la C.S.L. En C.E. la C.F.D.T. obtient 42% et 45% en D.P.; là aussi le monopole de la C.S.L. est entamé.

LA GRÈVE CHEZ TALBOT

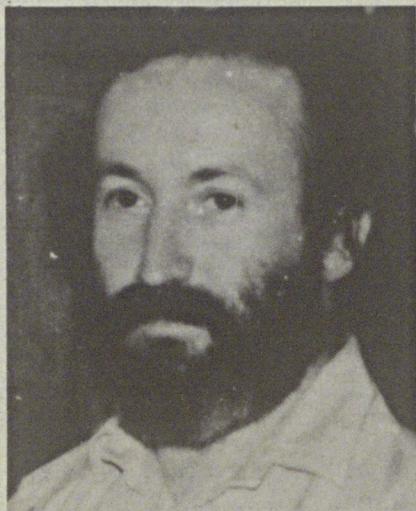
Depuis 30 ans, berceau de la C.S.L. (syndicat fasciste) une vraie grève se déroule à Poissy dans la foulée de la victoire de CITROEN.

Alors que certains cherchent à faire dégénérer cette grève en conflit politico-militaire, la C.F.D.T. recherche la négociation alors que la Direction cherche le pourrissement du conflit.

Les revendications sont proches de ce que les CITROEN demandaient : 400 F d'augmentation, promotion à l'ancienneté, libertés syndicales, améliorations des conditions de travail.

CHOMAGE POUR D'AUTRES

La Direction de TALBOT utilise le conflit pour faire chômer d'autres usines qui approvisionnent Poissy : ce sont 400 travailleurs chez HEULIEZ, 1 500 à La Rochelle, 800 à FRANÇAISE DE MÉCANIQUE (1 jour), arrêt total à Vieux-Condé, etc. Les travailleurs veulent être payés, ils ne sont pas responsables de la politique antisyndicale de TALBOT.



Michel BOURSET a quitté la F.G.M.

Voici neuf ans que Michel quittait la THOMSON de la région parisienne où il travaillait pour prendre une nouvelle responsabilité au sein du Secrétariat National de la Fédération. Neuf ans bien chargés. La crise ne s'était pas encore déclarée avec autant d'acuité, les branches de l'électronique, de la téléphonie, dont il avait la charge se sont radicalement modifiées de par les techniques et les processus de production que par les produits fabriqués eux-mêmes.

Michel a su marquer de son empreinte, de sa personnalité, les Unions Métaux, les branches industrielles, les secteurs de l'international, de l'information, des nouveaux droits qu'il a suivis durant son passage à l'équipe nationale.

Michel ne laisse pas indifférent, il continuera dans de nouvelles responsabilités et en le remerciant nous lui souhaitons bonne réussite et pleine satisfaction dans ses nouvelles activités.